

Livret d'accueil

Foyer de vie de Dol-de-Bretagne



Bienvenue chez vous !

SOMMAIRE

Votre arrivée.....	4
Votre cadre de vie	5
Notre équipe à votre service.....	8
Votre projet	11
Votre quotidien.....	12
La résidence et vous.....	14
La Résidence et vos proches.....	15
Nos prestations et tarifs.....	16
Suggestions/difficultés.....	18

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la résidence de l'Abbaye de Dol de Bretagne. Vous êtes notre hôte, vous êtes ici chez vous.

Notre souci permanent est de mettre à votre disposition tous nos moyens pour rendre votre séjour parmi nous le plus agréable possible.

Ce livret d'accueil a pour but de vous permettre de mieux connaître cet établissement, il a été rédigé à votre attention, mais s'adresse également aux membres de votre famille, à vos amis et visiteurs.

Le conseil d'administration, la direction, et l'ensemble du personnel vous remercie de votre confiance et vous accompagnera tout au long de votre séjour.

Le Directeur,

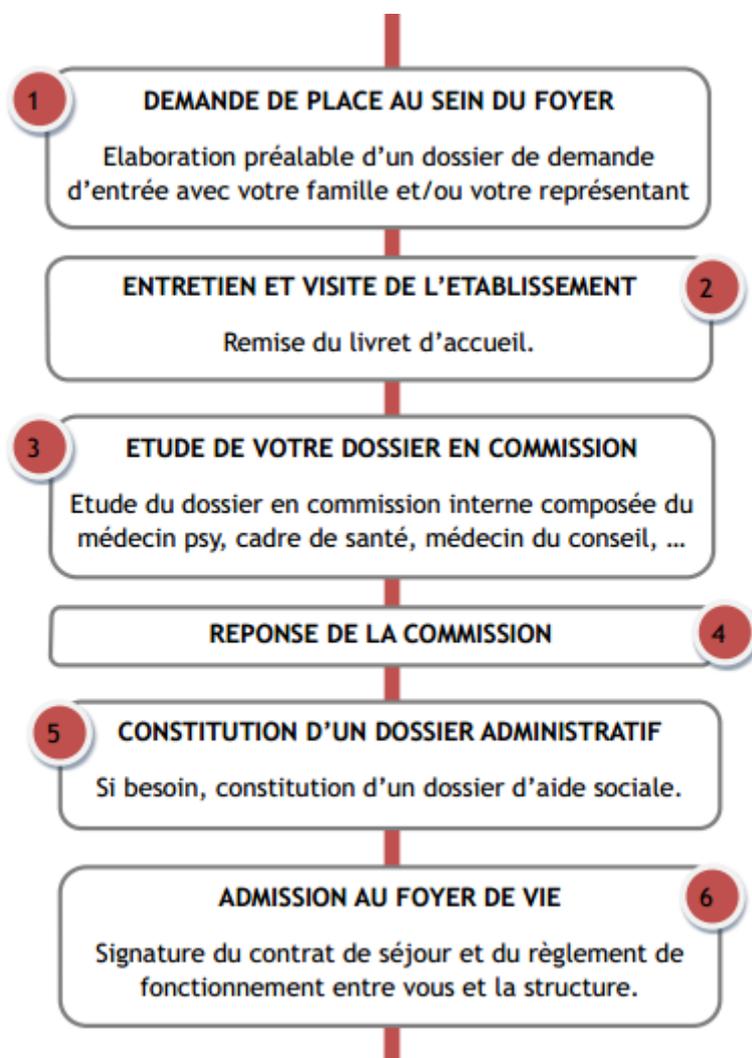
Jean-René BEASSE

Votre arrivée

► Conditions d'admission

- Etre âgé de plus de 20 ans,
- Disposer d'une orientation « foyer de vie » par la C.D.A.P.H.,
- Etre autonome (assurer seul certains actes de la vie quotidienne),
- Avoir rempli le dossier préalable d'entrée,
- Qu'une place adéquate soit disponible au sein du foyer de vie.

► Procédure d'admission



Les documents d'entrée :

Lors de votre emménagement, vous signerez avec la Résidence un Contrat de séjour et prendrez connaissance du règlement de fonctionnement.

* Par le contrat de séjour sont précisés différents éléments notamment :

- Les objectifs de la prise en charge
- Les conditions de séjour et d'accueil
- La participation financière
- Les prestations offertes

* Le Règlement de Fonctionnement, lui, a pour but de définir les droits de la personne accueillie et les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de la vie collective au sein de l'établissement.

Votre cadre de vie

A la Résidence de L'Abbaye, vous vivrez...

Dans un lieu chargé d'histoire

Si les murs pouvaient parler, ils vous raconteraient la vie des moines du prieuré médiéval... la construction du bâtiment principal au XVIII^e siècle ... les aventures de jeunesse de l'écrivain Chateaubriand, à la recherche des œufs de pie dans les ormes du parc...



Rénové et accueillant

La résidence de l'Abbaye est un établissement public autonome, géré par un conseil d'administration et dirigé par le directeur Monsieur BEASSE.

A partir de 1985, le Conseil d'Administration décide d'entreprendre des travaux de restructuration des locaux qui vont distinguer le Foyer de vie de la Maison de Retraite.

La résidence est donc désormais séparée en 2 établissements bien distincts :

- **L'EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes) qui accueille 135 personnes âgées de plus de 60 ans.
- **Le foyer de vie** qui compte actuellement 54 lits pour adultes en situation de handicap mental ou psychique et 6 places en appartements extérieurs. Il reçoit des personnes seules ou en couple âgées de plus de 20 ans, présentant un handicap mental ou psychique, reconnu par la MDPH, en mesure d'assurer certains actes de la vie courante sans l'assistance d'une tierce personne.

Au-milieu d'un écrin de verdure



Au parc, les chevaux, chèvres, moutons et cochons attendent votre venue. Sur votre table et dans votre assiette, vous reconnaîtrez parfois **les fleurs et les légumes** des plantations de la résidence que vous aurez peut être cueillies avec les animatrices.



Proche d'un centre-ville dynamique

Le foyer de vie est idéalement situé à moins d'un kilomètre du centre ville, ce qui vous permet de profiter des services et des commerces de la ville **seul ou accompagné par des animateurs**. Dans la rue de la Résidence, les équipements municipaux vous donneront le choix entre une sortie au cinéma ou au spectacle, une détente à la piscine ou une visite à la médiathèque.



Cette maison est la vôtre

Comment voudrez-vous **personnaliser votre chambre** ?

En y installant vos meubles ? une télévision ? un téléphone fixe ?

En accrochant aux murs vos cadres et vos photos ?



Notre équipe à votre service

L'organisation de cette équipe est assurée par la responsable du service, Madame Bourgeaux.

Nos référents dédiés pour chaque résident :

A votre arrivée, deux membres du personnel du foyer de vie seront désignés comme vos référents ; ils vous accompagneront durant votre séjour. Ainsi, ils seront vos premiers interlocuteurs. Vous pourrez leur faire part de toutes vos impressions et mécontentements. Tous les trois ans, vous changerez de binôme de référents. Vous bénéficierez également de deux animateurs référents.



Nos professionnels socio-éducatifs :

Une équipe, dédiée au foyer, composée d'un moniteur éducateur, un moniteur atelier, une infirmière coordinatrice, des aides médico-psychologiques, des aides-soignants et des agents de services hospitaliers vous accompagnera durant votre séjour. La psychologue et l'ergothérapeute apportent à cette équipe leurs compétences. Chaque nuit, 3 surveillants seront à votre disposition dans le service.



Nos animateurs

Au foyer, l'équipe d'animation vous établit un programme hebdomadaire qu'elle vous communique. Celui-ci est aussi affiché dans le hall du foyer. Ainsi, 7j sur 7 vous sont proposées diverses activités.

Notre équipe de cuisiniers et de plongeurs

Préparés chaque jour sur place, les repas de la Résidence réjouiront vos papilles grâce au savoir-faire du chef et de son équipe. Si vous suivez un régime, nos cuisiniers sauront conserver à vos plats la **saveur d'un repas authentique**.

Pour les aider à trouver de nouvelles idées, peut-être rejoindrez-vous **notre Commission des Menus** ?



Notre équipe de blanchisserie

Le linge hôtelier et votre linge personnel, selon votre degré d'autonomie et si vous le souhaitez, seront lavés et repassés sur place par des professionnels de la blanchisserie. Sinon, des machines à laver sont à votre disposition.

Notre service technique et notre jardinier

Efficaces et inventifs, nos agents techniques travailleront à rendre votre cadre de vie toujours plus agréable.

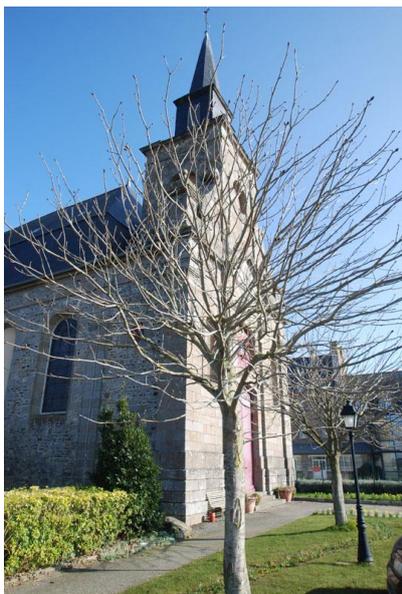
Nos professionnels de l'entretien

Ils vous aideront dans l'entretien de votre chambre.

Nos visiteurs bénévoles

A l'Abbaye, vous aurez l'occasion d'écouter les choristes et **musiciens** de passage.





Si vous le désirez, un service d'aumônerie catholique sera à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pourrez participer à la messe célébrée dans la grande chapelle de la Résidence, chaque vendredi à 14h45 et chaque premier dimanche du mois à 11h00 avec la participation des habitants de Dol.

Notre équipe de direction et administrative

Une interrogation sur une démarche administrative ? Nos agents d'accueil seront là pour y répondre. Un souci, une suggestion pour améliorer votre séjour ? Notre responsable du foyer vous accueillera pour en discuter. Une demande d'information de la part de vos proches ? **Notre directeur pourra les recevoir**. Une attachée d'administration hospitalière complète cette équipe.

Des intervenants extérieurs participant à votre prise en charge au foyer :

- Les médecins et infirmiers libéraux
- Les masseurs kinésithérapeutes (à votre charge et donnant lieu à remboursement par l'assurance maladie)
- Les ambulanciers (assurant également un service de taxi)
- Le coiffeur (à votre demande et à votre charge)

La résidence de l'abbaye tient à la sauvegarde de vos droits et libertés

Tout le personnel de la résidence de l'Abbaye a à cœur la promotion de la bienveillance.

Ainsi, il veille en permanence à prévenir et empêcher toute forme d'agressivité et de violence morale ou physique au sein de l'établissement. En cas de litige avec l'établissement et en l'absence de solution interne, vous pouvez vous adresser à une **personne qualifiée** qui tentera d'assurer une médiation pour résoudre votre difficulté. La liste des personnes qualifiées est affichée à l'accueil de l'établissement et disponible sur simple demande.

Vous pouvez désigner **une personne de confiance** (proche, parent, médecin traitant, etc.) qui sera consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté, hormis si vous bénéficiez d'une mesure de protection juridique et que la personne chargée de votre protection vous assiste dans les actes vous concernant.

Votre projet

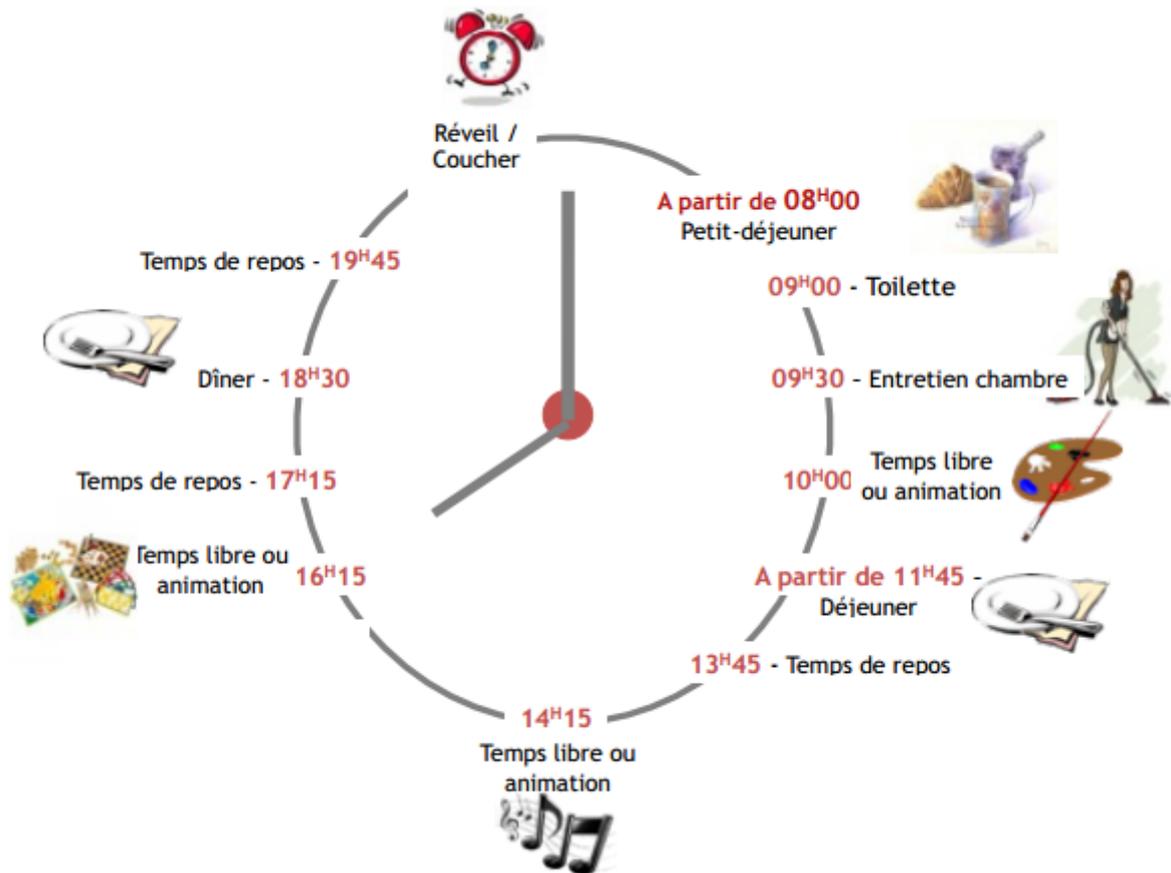
Un **projet personnalisé** sera mis en place, entre vous et l'établissement, quelques temps après votre arrivée, avec l'aide du personnel qui vous entoure. Celui-ci sera actualisé chaque année.

Ensemble, nous pourrons établir un avenant au contrat de séjour qui définira vos souhaits au sein du foyer de vie.

Ce projet personnalisé sera respecté par le personnel dans la mesure du possible, et nous permettra d'adapter notre accompagnement à vos habitudes, votre personnalité et à vos loisirs.

Votre quotidien

Une journée type au foyer



Les animations proposées

Dans le but de vous permettre d'accéder à une plus grande autonomie en faisant émerger ou en développant vos capacités, de nombreuses activités sont organisées au sein du Foyer de Vie ou à l'extérieur tout au long de la semaine.

L'équipe d'animation vous établit un programme hebdomadaire qu'elle vous communique. Celui-ci est aussi affiché dans le hall du foyer.

Les animations du personnel de l'abbaye ou des associations bénévoles sont nombreuses et variées, elles peuvent être :

- **Culturelles** : Médiathèque, cinéma, lecture du journal, atelier apprentissage de l'écriture et de la lecture, cours d'anglais, jeux de société, atelier mémoire, atelier photo/vidéo, atelier informatique ...
- **Sportives** : Piscine, marche, gym douce, sorties pédestres, relaxation, sorties équestres, judo, step, basket, football, pétanque ...
- **Artistiques** : Chant, écoute musicale, théâtre, spectacles, atelier fleurs coupées, atelier bouquets, atelier décorations...
- **Manuelles** : Cuisine, atelier bois, atelier couture, atelier courriers, arts plastiques...

De plus, diverses animations exceptionnelles sont mises en place tout au long de l'année : Repas animés (Noël, Pâques...), après-midi ou soirées à thèmes, séjour vacances...



Il existe au sein de l'établissement une association qui gère les loisirs dont les membres sont des membres du personnel et des résidents.

Cette association gère également un bar où sont servies des boissons sans alcool et dont l'accès est libre à tous. Les heures d'ouverture sont généralement de 14h00 à 17h00 le vendredi.

La résidence et vous

Votre participation sociale aux différentes instances

► Le conseil d'administration :

L'établissement est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune et composé de représentants des collectivités, des organismes d'assurance maladie, du personnel et des résidents. Son rôle est de s'assurer de la bonne marche de l'établissement en garantissant notamment le respect du projet d'établissement ou encore l'équilibre budgétaire et financier.

► Le CVS :

Si vous souhaitez aller plus loin dans votre participation, peut-être rejoindrez-vous le Conseil de la Vie Sociale ? Dans ce Conseil, trois représentants des résidents et trois représentants des familles, élus par votre famille et vous, débattent de tous les sujets liés à votre vie quotidienne: les activités, les projets de travaux, le prix des prestations ... Deux membres de l'équipe et un membre du Conseil d'administration de la Résidence prennent part aux débats. Le directeur y assiste pour mieux connaître vos souhaits et ceux de vos familles.

Vos représentants au Conseil de la Vie sociale en 2017 :

Mr CADIOU Eric

Mr BERNARD Michel

Mme HEDOU Odile

Mme RICAUD Marie-Claude

Les représentants des familles :

Madame JOSSET D.

► **La commission des menus :**

Donnez votre avis et vos suggestions sur la composition et la qualité des menus aux représentants des résidents du CVS et aux représentants des salles à manger qui participent à la commission des menus. Celle-ci se tient plusieurs fois par an

La Résidence et vos proches

Cette maison est la vôtre : n'hésitez pas à inviter vos proches à

Vous écrire

Vous recevrez votre courrier chaque matin et vous pourrez poster votre courrier dans la boîte aux lettres située devant la Résidence (ou demander à notre équipe de le poster).

Vous rendre visite

Partager votre repas (tarif indiqué p. 17)

Merci de prévenir à l'avance le service et l'accueil.

Participer au repas annuel du service

Fêter votre anniversaire

Lors du goûter que nous vous offrons à cette occasion

Prendre un verre avec vous au Bar de L'Abbaye

Ouvert en principe le vendredi après-midi au Grand Salon

Suivre votre quotidien

A travers les photos et les articles publiés chaque jour sur notre page Facebook « les résidents du Foyer de Vie » et le journal Familéo.

Nos prestations et tarifs

Les prestations qui vous sont offertes/proposées

► La blanchisserie

Le linge hôtelier (draps, serviettes, gants ...) vous sera fourni par la Résidence. Vous pouvez apporter votre linge de maison, cependant il doit être conforme aux normes de sécurité incendie (anti-feu). Nous vous demandons d'apporter votre linge personnel (linge de corps, mouchoirs, chemise de nuit, pyjama, chaussons...). Celui-ci sera lavé sur place, soit par le personnel de la blanchisserie de l'établissement (les textiles fragiles sont donc à éviter : lainages en pure laine, rhovyl...), soit par vous. En effet, dans une démarche d'autonomie, vous êtes encouragé à entretenir vous-mêmes vos vêtements en utilisant les machines mises à votre disposition. Le linge personnel doit être marqué à votre nom pour éviter tous risques de perte. Le marquage reste à vos frais même si il est fait par l'établissement (tarif indiqué p. 17).

► La restauration

Les repas sont pris en salle à manger. Une place vous sera proposée dès votre arrivée ; Néanmoins, si celle-ci ne vous convient pas, un changement pourra être envisagé. Vous avez la possibilité de recevoir vos proches le temps d'un repas. Le chef de cuisine est à votre disposition pour toutes remarques concernant la restauration en plus de la commission des menus.

► Les soins médicaux

Le foyer de vie étant une structure non-médicalisée, les frais liés à la santé (consultations par un médecin généraliste, infirmiers libéraux, kinésithérapeute, spécialistes, examens biologiques et radiologiques, transport pour consultations) ne sont pas pris en charge par l'établissement. Néanmoins, notre personnel veillera à ce que les rendez-vous médicaux soient suivis, c'est pourquoi ils doivent être signalés au personnel.

Si toutefois, vous devez suivre un traitement médicamenteux, la gestion des médicaments et piluliers est réalisée par l'équipe du foyer. Toutefois, la bonne observance du traitement est de votre responsabilité.

► **Le coiffeur**

Le coiffeur de votre choix pourra intervenir à la résidence, mais la prestation reste à vos frais.

► **Les animations extérieures ou séjours extérieurs**

Les animations extérieures au foyer (exemples : concerts, matchs de foot, ...) ou séjours extérieurs auxquels vous souhaitez participer ne sont pas pris en charge par la structure.

Les tarifs

Nos prestations	Nos tarifs 2017
Le séjour à la résidence : Prestation hôtelières (hébergement et nourriture) Blanchisserie Animations Accompagnement par le personnel	85.81 euros / jour
Le marquage du linge (facultatif si vous préférez le marquer vous-même)	15.50 euros par lot de 150 étiquettes + 0.59 euros par pièce marquées
Un repas à la résidence pour un visiteur	8.27 euros par visiteur

En cas d'impossibilité de financer la totalité des frais de séjour, il est possible de solliciter l'aide sociale auprès du conseil départemental de résidence.

Suggestions/difficultés

Si au cours de votre séjour, vous avez des difficultés, des observations ou des suggestions, n'hésitez pas à rencontrer la responsable du service, Mme Bourdeaux.

Pour tous autres renseignements d'ordre administratif, adressez-vous à l'accueil.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'Abbaye !

Contacts :

RESIDENCE DE L'ABBAYE
61 rue de Dinan • 35120 Dol de Bretagne

☎ 02 99 48 01 77

✉ contact@residence-abbaye.fr

www.residence-abbaye.fr



Sur la page Facebook « les résidents du Foyer de Vie »